

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent(e)			
Matricule :	12553	Société :	RAM
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : ATTIAJI INANE			
Date de naissance : 10.11.1987			
Adresse : Boukharia Golf City Imm 102 Apt 5 la ville verte CARA			
Tél. : 06 139 43 73	Total des frais engagés : 600,00 Dhs		

Cadre réservé au Médecin			
Docteur El Mehdi HISSANE Gynécologue - Obstétricien Stérilité du Couple Résidence Ghita 11, Rue Ibnou Babek 1er Etage Apt. 1 Racine - 20250 Casablanca Tél. 05 22 20 45 45 - Fax 05 22 39 60 45			
Cachet du médecin :			
Date de consultation :	14	01	/ 2021
Nom et prénom du malade :	ATTIAJI INANE		
Lien de parenté :	<input checked="" type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :	Affection Rythmique		
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 28/01/2021

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
14/01/21	C 2		300.00	INP : 091187633 Docteur El Mehdi HISSANF Gynécologue - Obstétricien Stérilité du Couple Tél : 05 22 95 04 39

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

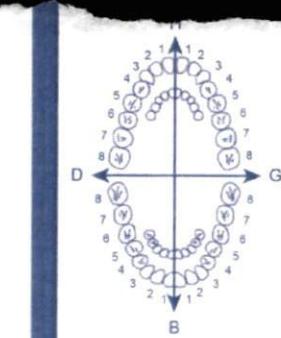
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Docteur El Mehdi HISSANF Gynécologue - Obstétricien Stérilité du Couple Tél : 05 22 95 04 39	14/01/21	730	300.00

AUXILIAIRES MEDICAUX

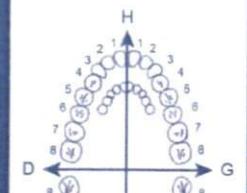
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

PRESENT
DES TRAVAUX

MONTANTS
DES SOINS

DEBUT
D'EXECUTION

FIN
D'EXECUTION

COEFFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS
DES SOINS

DATE DU
DEVIS

DATE DE
L'EXECUTION



Cabinet Docteur El Mehdi HISSANE
Gynécologie - Obstétrique - Stérilité du couple

Echographie pelvienne de Madame ATTIOUI IMANE.

Date : 14/01/2021.

Renseignements cliniques :

- ❖ Age : 33 ans 2 mois 4 jours.
- ❖ DDR : .
- ❖ Jour Aménorrhée de 3 mois du cycle.

Indication : Troubles du cycle menstruel ;

Voie d'abord: Voie endovaginale ;

Conditions d'examen: Difficiles.

Examen réalisé par un échographe
GE type Voluson S10 3D/4D et HD
live mis en service en 2017.

Compte rendu échographique :

- L'utérus est Antéversé ; et ses contours sont Réguliers ;
- Il est de volume 51.053 (7.77 cm *3.41 cm *3.68 cm).
- La cavité utérine est Régulière ;
- La ligne endo cavitaire est Présente ;
- L'aspect de l'endomètre est Fin/période du cycle ; et l'épaisseur endométriale est de **9.44 Millimètre**.
- L'aspect du myomètre est Homogène ;
- Les deux ovaires sont Vus ; Aspect d'ovaires macropolykystiques ;
- Le compte des follicules antraux réalisé **Manuellement** ; est estimé à : 14.
- La longueur cervicale est de 35mm et l'orifice interne du col est fermé.
- Les épanchements sont Absents ; Aspect d'ovaires macropolykystiques ;

CONCLUSION :

- **Aspect de dystrophie ovarienne bilatérale à volume ovarien conservé**

Cet examen de dépistage présente obligatoirement des limites techniques et variables d'un examen à l'autre ne pouvant envisager une fiabilité à 100% quel que soit la qualité de l'opérateur ou du matériel utilisé.

Docteur El Mehdi HISSANE
Gynécologue/Obstétricien
Stérilité du Couple
Résidence GHITA 11, Rue Ibnou Babek
1er Etage Appt. 1 Racine - 20250 Casablanca
Tél. : 05 22 95 04 39 - Fax : 05 22 39 60 45

